

Contactez-nous !

Remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le à l'adresse suivante :



Maison du Coeur de Ville
25 bis, Grande Rue
02400 CHATEAU-THIERRY

→ **Vous :**
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone :
Mail :

→ **Adresse de votre projet :**
.....
 Propriétaire occupant
 Logement locatif occupé ou non
 Copropriété
Votre logement a-t-il plus de 15 ans ?
 OUI NON

→ **Vos travaux envisagés :**
 Réhabilitation de logements dégradés
 Amélioration énergétique
 Adaptation du logement pour le maintien à domicile

→ **Vos disponibilités :**
Jours et horaires :

ATTENTION : aucun devis de travaux ne doit être signé avant l'accord des financeurs !

Je souhaite améliorer mon logement ?

Contactez nous !

Démarches gratuites et sans engagement

→ par voie postale, téléphone ou courriel :

Maison du Coeur de Ville
URBAM CONSEIL
25 bis, Grande Rue
02400 CHATEAU-THIERRY
03 24 71 00 91
aisne@urbam.fr

→ lors des permanences*
à la maison du Coeur de Ville
25 bis, Grande Rue
- le mardi uniquement sur rendez-vous
- le vendredi de 10h30 à 12h30

→ lors de visites à domicile
* pas de permanence le 1^{er} mardi et vendredi de janvier, en août et le 4^{ème} mardi et vendredi de décembre

Opération soutenue par :



POUR RÉNOVER C'EST MIEUX D'ÊTRE AIDÉ

- > Aides financières
- > Conseils techniques
- > Assistance administrative

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain



2019 - 2023

Qui est concerné ?

Avec quelles aides, quels conseils ?



→ Propriétaires occupants

Pour réaliser des économies d'énergie.
Pour prendre en compte des situations d'inconfort ou de perte d'autonomie.

→ Propriétaires bailleurs

Pour réaliser des économies d'énergie et /ou résoudre des situations de dégradation.
Pour proposer un loyer maîtrisé.

→ Copropriétés

Pour réaliser des économies d'énergie.
Pour les copropriétaires et syndicats de copropriétés fragiles.

L'opération engagée jusqu'en 2023 peut vous permettre de réaliser votre projet de travaux dans le logement que vous occupez ou que vous souhaitez louer, grâce à :

→ des conseils gratuits et personnalisés

→ des aides financières importantes

→ des prêts incitatifs et des avantages fiscaux

Comment l'OPAH-RU du centre-ville de Château-Thierry peut m'accompagner ?

- Je remplis le formulaire situé au dos
- URBAM CONSEIL me contacte
- Je définis mon projet sur la base de conseils techniques et d'une visite.
- Je suis accompagné(e) dans les étapes de montage de mon dossier de financement.
- Je suis accompagné(e) dans la réalisation des travaux et pour obtenir les subventions.

Pour quels travaux ?

- Réhabilitation de logements dégradés
- Amélioration énergétique
- Adaptation du logement pour le maintien à domicile

